



Avis de consultation de télécom CRTC 2020-83-1

PDF version

Référence: 2020-83

Ottawa, 8 avril 2020

Dossier public: [1011-NOC2020-83](#)

Instance de justification et appel aux observations – Distinction entre les services d'accès haute vitesse de gros de résidence et d'affaires - Changement à la procédure

Date limite révisée de dépôt des interventions : 4 mai 2020

1. Le 17 mars 2020, compte tenu de la pandémie du COVID-19, le Conseil a [annoncé](#) qu'il avait suspendu toutes les dates limites associées aux instances en cours jusqu'au 10 avril 2020 et qu'il annoncerait les nouvelles dates limites dans les prochains jours.
2. Par la présente, pour permettre aux parties de participer à la présente procédure, le Conseil révisé la date limite pour le dépôt des interventions et pour les répliques, tel qu'il est énoncé dans l'avis de consultation de télécom 2020-83 du 2 avril 2020 et 4 mai 2020, respectivement, au **4 mai 2020** et **26 mai 2020**, respectivement.

Secrétaire général

Document connexe

Instance de justification et appel aux observations – Distinction entre les services d'accès haute vitesse de gros de résidence et d'affaires, Avis de consultation de télécom CRTC 2020-83, 3 mars 2020